



**RESEAU-CETACES**  
3, Rue de la Solidarité  
92120 MONTRouGE - FRANCE  
Tél : 06.10.07.59.96

**Ambassade du Japon**  
**Monsieur l'Ambassadeur**  
**7, Avenue Hoche**  
**75008 PARIS**

Montrouge, le 16 décembre 2009

Courrier recommandé avec A.R.

Copie à M. le Président de la République, Nicolas Sarkozy

Copie adressée à M. Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères, le 15 avril 2010 et le 22 mai 2010

Monsieur l'Ambassadeur,

Notre association est dédiée depuis plus de 20 ans à la protection des cétacés. A ce titre, nous sommes de plus en plus préoccupés par la situation des dauphins qui fréquentent le littoral japonais, situation sur laquelle nous avons tenté plusieurs fois d'attirer votre attention, sans succès...

En effet, chaque année plus de 20 000 cétacés (dauphins, marsouins etc...) sont brutalement tués sur le littoral japonais à des fins de consommation alimentaire. Certains d'entre eux sont « épargnés » et font l'objet de transactions financières avec les delphinariums.

Récemment un documentaire a été projeté dans les salles de cinéma du Monde entier, il s'agit de « *The Cove, la Baie de la Honte* », maintes fois plébiscité et primé. Celui-ci dénonce les battues qui prennent place de manière annuelle à Taiji et met en exergue différents points, notamment la toxicité de la viande de dauphin et l'intoxication au mercure des consommateurs de cette même viande... Ceci tend à démontrer que, outre le fait que le Japon met en péril la biodiversité marine de son littoral, il met aussi en danger la santé de ses citoyens !

Grâce au soutien des delphinariums, les battues sont devenues économiquement rentables : selon les informations en notre possession, la chair d'un seul dauphin se vend 500 dollars alors qu'un spécimen vivant se négocie jusqu'à 150 000 dollars ! Au lieu de sacrifier sa biodiversité marine au nom du tout puissant dollar, le gouvernement japonais devrait plutôt exploiter de manière respectueuse ses richesses naturelles et profiter d'une activité qui peut s'avérer beaucoup plus rentable : l'observation des cétacés en milieu naturel ; activité touristique en plein essor qui génère des profits colossaux – plus de 2,1 milliards de chiffre d'affaires en 2008 selon un rapport publié par l'Ifaw (*Fonds international pour la protection des animaux*) en juin dernier !

Site : [www.reseaucetaces.fr](http://www.reseaucetaces.fr)  
E-mail : [info@reseaucetaces.org](mailto:info@reseaucetaces.org)

Moralité : un dauphin vivant rapporte plus qu'un dauphin mort, un dauphin libre rapporte plus qu'un dauphin captif !

Le Ministre de l'Environnement du Royaume-Uni, Huw Irranca-Davies, après avoir vu le documentaire « *The Cove, la Baie de la Honte* », et a publiquement déclaré qu'il ne cautionnait pas les battues. C'est pour obtenir le même soutien du Gouvernement Français que nous adressons une copie de ce courrier à Monsieur Nicolas Sarkozy.

Comptant sur votre soutien pour parvenir à un arrêt définitif des battues et restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur l'Ambassadeur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Sandra Guyomard, Présidente

Chloé Ysoard, Conseillère Scientifique